

DATE DE PUBLICATION : 10 mars 2023

LE DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'ÎLE-DE-FRANCE

**Délégation de signature donnée par le directeur régional de l'Île-de-France
à la responsable et ses adjoints du service des Entreprises
de l'antenne économique de Paris-Bastille**

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Jean-Pascal PREVET, le 1er mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Bruno JUILLET, directeur délégué de l'antenne économique de Paris-Bastille, et de Monsieur Armel AUFFRET, adjoint au directeur de l'antenne économique de Paris-Bastille, délégation est donnée à Madame Monica ALGARRA, responsable du service des Entreprises, et, en cas d'absence ou d'empêchement :

- à Monsieur Philippe PLACE, adjoint au responsable du service des Entreprises,
 - en son absence, à Madame Sandra INACIO REIS ,responsable du Front Office,
 - en son absence, à Madame Isabelle ROUSSENAC, adjointe à la responsable du Front Office,
 - en son absence, à Monsieur Maxime FERRY, responsable du Back Office 1,
 - en son absence, à Monsieur Antoine GUILLEMAIN D'ECHON, adjoint au responsable du Back Office 1,
 - en son absence, à Monsieur Amyne BEN HAMIDA, responsable du Back Office 2,
 - en son absence, à Madame Sophie SAINT-HUBERT, adjoint à la responsable du back Office 2,
 - en son absence, à Madame Charlotte LUPO, responsable du département QSI,

reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de l'antenne économique de Paris-Bastille, dans le cadre de la délégation générale de cotation de l'unité.

Fait à Paris-La Défense, le 2 mars 2023

Jean-Pascal PREVET